



bulletin de liaison - N° 3 - Mai 1995

# ASSOCIATION DES PLAISANCIERS DE MORGAT

Siège social : Port de Morgat - 29160 CROZON

Association Loi 1901

Rédaction - Publicité - Annonces : Port de Morgat



# CROZON FUEL SERVICE

*Livraisons rapides 6 J / 7*

**ENTRETIEN - DEPANNAGE  
RAMONAGE**

**NETTOYAGE DE CUVES  
CONTRAT FIOUL et ENTRETIEN**

 **98.27.03.56**



## **La Flambée**

**MORGAT - Tél. 98.27.12.24**

*Vue panoramique sur plage et port*

*Crêperie citée au guide du Routard  
depuis 92*

**NOUVEAU**

**Pizzeria - Frites  
et Spécialités de moules**

## **USHIP**

**N° 1 ACCASTILLAGE**

- ELECTRONIQUE
- VETEMENTS
- DECORATION MARINE

### **A. LE COUTEUR MARINA-SHOP**

- BREST - Tél. 98.02.49.02  
Rue A. Colas - Moulin-Blanc
- CAMARET - Tél. 98.27.95.90  
15 juin au 15 septembre

# PFA

**Jean MEILLARD**

**IROISE-ASSURANCES**

Agent Général

**Votre Spécialiste  
Assurances Plaisance  
vous propose  
le nouveau contrat  
« Spécial Plaisanciers » :**

## **ALIZES CROISIERE**

*Postez dès maintenant la demande  
d'information incluse dans la revue*

Exemple :

Un navire à moteur, diesel, de 1995,  
d'une puissance de 50 CV et d'une  
valeur à neuf de 250.000 Frs, séjournant  
à terre plus de 6 mois.

Cotisation T.T.C. : 1.875 Frs / an

Garantie : Responsabilité civile, dommages, vol, incendie...

**ASSUR' IROISE**

**Jean MEILLARD**

**30, rue Alsace Lorraine**

**29160 CROZON**

**Tél. 98.27.01.75**

**Fax 98.27.23.49**



## LE MOT DU TRÉSORIER

Le rôle du trésorier, pour ingrat qu'il soit, n'en demeure pas moins primordial pour le bon fonctionnement d'une association. Notre ami, Elie LE ROY, nous a hélas quittés aujourd'hui, il s'acquittait de cette fonction avec la rigueur et l'efficacité d'un professionnel.

Son dynamisme et sa compétence il les mettait à notre service sachant, plus qu'un autre, que la trésorerie est non seulement le nerf de la guerre pour une Association mais plus encore le témoin de son rayonnement.

Et bien, 1994 n'a pas manqué de confirmer que notre Association allait toujours de l'avant puisque nous avons enregistré 113 cotisations, dont une vingtaine d'adhésions nouvelles, c'est au global 10% de plus qu'en 1993.

Bonne santé donc de nos comptes et de l'Association et il n'y a pas de raisons particulières pour que 1995 ne confirme pas cette tendance toujours favorable.

## POLLUTION

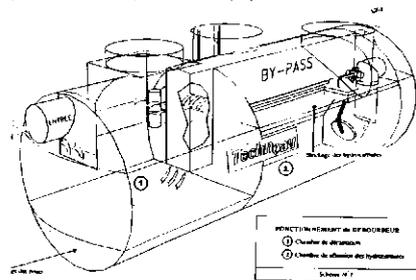
La nécessité de lutter contre la pollution des eaux côtières est maintenant reconnue par tous, mais hélas des bonnes intentions aux actes il y a un monde.

C'est avec une immense satisfaction que votre président a pu constater l'effort fait en ce sens par deux ports, celui de Cavalaire et du Lavandou. C'est à la demande du Conseil Général du Var que le Cabinet Bartoli, consultant en environnement, a établi un rapport sur les nuisances générées par les aires de carénage et sur les possibilités de contrôle de ces nuisances.

Les subventions du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur, du Conseil Général du Var et des Municipalités concernées ont permis d'équiper le port de Cavalaire qui doit être en service. L'équipement du port du Lavandou doit commencer ou est en phase de réalisation.

Le projet consiste à équiper l'aire de carénage, à bien l'isoler de la circulation, de la baliser, ou la fermer, d'avoir un revêtement résistant et imperméable, d'établir des caniveaux afin de bien récolter toutes les eaux de lavage des bateaux, les déchets de peinture, les eaux de ruissellement etc. L'ensemble des caniveaux est raccordé à une station de prétraitement constituée d'un déboureur séparateur à hydrocarbures, les boues sont ensuite récupérées et sont considérées comme déchets type industriel et à ce titre peuvent être admises en décharge classe 1 ou incinérées.

Bravo et félicitations pour ces équipements, espérons que d'autres ports sont en phase d'équipement similaire ou sont à l'étude.



Remerciements aux responsables du port de Cavalaire qui m'ont aimablement reçu et qui ont fourni les renseignements sur ces installations.

Votre Président  
Jacques Leblais

**Nous remercions nos généreux donateurs  
qui nous ont permis de réaliser ce bulletin,  
et prions nos sociétaires de leur réserver  
la faveur de leurs achats**

Imprimerie Edigraphic - Crozon - 98.26.17.17

## EDITORIAL

Chers amis,

**L**a navigation de plaisance, tant à la voile qu'au moteur, doit être un moment de détente, de plaisir, de joie et de bonheur. Hélas, ce n'est pas toujours le cas. Cette mer si agréable, si tranquille, se transforme fréquemment en un lieu de drame, et bien souvent par la faute des plaisanciers inconscients du danger. Une mer calme au départ se déchaîne rapidement.

Ne soyez pas imprudents, des services sont à votre disposition, les sémaphores, la météo peuvent vous renseigner sur l'état de la mer et sur les prévisions. C'est si facile de téléphoner avant de partir.

Les capitaineries affichent les cartes météo ; si vous partez assez loin, un arrêt pour les consulter avant de rejoindre le bord sera très utile et vous permettra une navigation sans soucis jusqu'à votre prochaine escale.

Pour une navigation tranquille, assurez-vous que votre bateau est en état. Le bon entretien est primordial. Vérifiez que vous avez à bord tout le matériel nécessaire à la navigation et plus particulièrement tout ce qui concerne la sécurité.

Si vous ne possédez pas la liste du matériel obligatoire qui doit se trouver à bord de votre embarcation, les Affaires Maritimes, les Douanes, les Brigades Nautiques de la Gendarmerie Nationale, les Capitaineries peuvent vous fournir ces documents, que vous pouvez également trouver au siège de l'Association.

La vie est un bien trop précieux pour que, par insouciance ou imprudence, vous la mettiez en danger tant la vôtre que celle de votre famille ou amis, et également celle des sauveteurs.

Amis plaisanciers, ces rappels de prudence n'ont pas pour but de dramatiser, mais chaque année nous avons pu constater dans la presse qu'il existe bien des drames de la mer.

J'espère et je sais que vous êtes tous des navigateurs sérieux et conscients des problèmes de la mer, c'est pourquoi je souhaite que vous passiez des jours heureux en pratiquant votre loisir favori : la navigation.

Bien amicalement,  
votre président  
Jacques Leblais

# NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

## NOUVEAU TRÉSORIER

L'année passée a été pour l'association bien triste. Nous avons eu la douleur de perdre notre trésorier Elie LE ROY, victime d'une longue maladie.

Chacun a pu constater le vide laissé par notre ami, toujours disponible et de bonne humeur. Il a accompli sa tâche de trésorier jusqu'au dernier moment avec un immense courage et dévouement.

Nous remercions Patrick Berthelot de bien vouloir succéder à notre ami Elie au poste de trésorier.

## ADHÉSIONS

L'année 1994 a vu une grande progression des inscriptions à l'association.

Nous espérons que 1995 soit encore meilleure car il nous semble que 150 adhérents soient souhaitables. Ceci peut être possible si chacun fait la promotion de l'association.

Soyez certains que tout le bureau œuvre dans un seul but : la défense des intérêts des usagers du port et en particulier des membres de l'association.

## PERMANENCE AU LOCAL

Pour cette nouvelle année, comme l'an passé, l'association assurera une permanence tous les jours (sauf le dimanche) de 10H à 12H pendant les mois de Juillet et Août. Cette année nous assurons une permanence de 10H à 12H les samedis 17 et 24 Juin, 2 et 9 Sep-tembre.

## CONFÉRENCES - DÉBATS

Comme l'an passé, nous organiserons des conférences concernant la mer et ses à-côtés les samedis matins en Juillet et Août. Les thèmes seront affichés à la vitrine du local dans la semaine précédant le débat.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Lors de l'Assemblée Générale du 16 Juillet 1994, nous avons noté, entre autres :

- des finances extrêmement positives.
- une progression nette des adhésions (10% environ)

L'Assemblée Générale de cette année aura lieu le Samedi 5 Août à 18H dans la salle habituelle du port.

## RÉUNIONS DU BUREAU

Ces réunions de travail ont lieu les premiers samedis des mois pairs à 17H30.

Si vous souhaitez contacter le bureau de l'association sur un problème, vous pouvez téléphoner au bureau au 98.26.29.03 ou par courrier à l'Association des Plaisanciers de Morgat - Porte de Plaisance.

## CONCOURS DE PECHE

Le concours de pêche 1994 a été une réussite. En effet, nous constatons un nombre de participants de plus en plus élevé, et c'est une flottille de 22 bateaux qui a traqué le gros dans la baie. Après la pesée et l'apéritif,

ce sont plus de 60 personnes qui ont apprécié le menu copieux et réparateur dans une chaleureuse ambiance.

La journée s'est clôturée par la remise des prix et cette année encore, ils ont été nombreux et de qualité grâce aux commerçants crozonnais et morgatois que nous remercions vivement.

Le concours 95 aura lieu le Samedi 22 Juillet. Mis sur pied par le trio Léon Jacquelin, Gérard Guégan et Paul Meunard, il verra quelques modifications d'horaire par rapport à celui de 1994. Les informations seront affichées à la vitrine du local en temps utile.

## JOURNÉE SÉCURITÉ

La journée sécurité, organisée par l'association, prend de plus en plus d'importance au fil des ans.

En 94 elle a eu un vif succès aussi bien à terre que sur l'eau. Nous tenons à remercier une fois encore les participants à cette manifestation.

La journée sécurité 95 se déroulera le vendredi 11 Août.

## CONSEIL PORTUAIRE

L'association participe aux commissions ayant trait à la sécurité, à la navigation, à l'organisation du port.

Les représentants des plaisanciers au conseil portuaire sont :

- |                      |   |
|----------------------|---|
| - Membres titulaires | Jacques Leblais<br>Claude Galtat<br>Patrick Berthelot<br>Roger Kerdreux |
| - Membres suppléants | Louis Verveur<br>Paul Neumar<br>Yves L'Helgouac'h                       |

## LE RÉCIF ARTIFICIEL

L'association a pour objectif la constitution d'un récif artificiel à l'emplacement de l'épave de l'avion (voir l'article du précédent journal de l'Association).

Le projet suit son cours et nous tenons à votre disposition toute information sur le sujet.



## LOCATIONS TOURISTIQUES EN FRANCE

*Pour bien louer votre maison de vacances, pensez aux services d'un professionnel implanté en Europe et principalement en Allemagne.*

Contactez :

Véronique MOINEAU-LEBLAIS

Négociatrice Bretagne

Tél. 98.41.56.99 / 07.48.31.13 - Fax 98.41.56.99



# LES SAUVETEURS EN MER

## NOUVELLES DE LA S.N.S.M.

### IL Y A 130 ANS...

C'est en 1865 que l'Amiral de France Rigault de Genouilly créa la Société Centrale de Sauvetage des Naufragés qui s'implanta essentiellement en Manche à Boulogne, Calais et Dunkerque. Ce fut la première organisation de secours aux naufragés mise en place en France.

Huit ans plus tard, Henri Nadaud de Buffon, neveu du célèbre entomologiste, créait la Société des Hospitaliers Sauveteurs Bretons.

Assez rapidement, les H.S.B., après une solide implantation en Bretagne et en Normandie, s'étendirent sur toutes les côtes de France.

C'est en 1967 que la Société Nationale de Sauvetage en Mer vit le jour par la fusion de la Société Centrale de Sauvetage des naufragés avec la Société des Hospitaliers Sauveteurs Bretons.

### ACTIVITÉ 1994 DE LA S.N.S.M.

En 1994, sur l'ensemble de la France et des DOM-TOM, la S.N.S.M. a assisté 2.626 bateaux. Elle a secouru 8.820 personnes. Par ailleurs, elle a porté secours à 1.300 véliplanchistes.

Sur cet ensemble, 833 personnes ont été sauvées d'un danger réel.

En ce qui concerne le Finistère, il y a eu 349 interventions de sauvetage en mer ce qui a permis d'assister 261 bateaux et de secourir 594 personnes. Il y a eu d'autre part 95 véliplanchistes secourus. Ce qui représente un total de 53 personnes sauvées d'un danger réel.

Pour l'Amiral Stéphane, Délégué Départemental de la S.N.S.M., il s'agit d'une année moyenne. Il semblerait que les plaisanciers prennent de plus en plus conscience des dangers et attachent davantage d'importance aux problèmes de la sécurité en mer.

### DES PROJETS

1995 devrait voir une modernisation des moyens de la S.N.S.M. dans notre département.

En effet, un canot tous temps destiné à l'Île d'Ouessant est en finition aux Chantiers Sibiril de Carantec et devrait être opérationnel avant l'été.

Un autre canot tous temps est en construction au Chantier Bernard de Locmiquélic et est destiné à remplacer le canot de St-Guénolé.

### DES BESOINS

Il va sans dire que la modernisation de la flotte de la S.N.S.M. coûte cher : un canot tous temps revient à 3,7 millions de francs.



Et le renouvellement doit être de 3 à 4 canots tous temps par an ; sans compter les vedettes de 1<sup>ère</sup> et de 2<sup>e</sup> classe.

A noter qu'en frais de fonctionnement, un canot tous temps coûte environ 1.000 F de l'heure et les vedettes de 300 à 800 F de l'heure.

Sur un budget de 56 millions de F, c'est plus de 25 millions qui doivent être assurés par les cotisations, les dons et les legs.

Les Sauveteurs en mer sont toujours aussi nombreux, motivés par la passion de la mer, l'altruisme et la générosité. Ils sont bénévoles, compétents et courageux.

Nous nous devons de les aider à maintenir leur efficacité en participant à la modernisation de leur flotte et à l'amélioration du fonctionnement des Stations.

Et pour les plaisanciers que nous sommes, c'est pratiquement un devoir que d'adhérer à la S.N.S.M.

**POUR UNE MODESTE COTISATION DE 100 F :  
DEVENEZ MEMBRE ADHÉRENT  
DE LA S.N.S.M.**

Claude Galtat  
Vice-président  
Correspondant de la S.N.S.M.

# Affaires Maritimes - Quartier de Camaret - Statistiques 1994

Population de Camaret : 2953 habitants  
Population de Crozon : 8060 habitants

La population des gens de mer pour le quartier de Camaret se décompose de la façon suivante :

Marins actifs .....	241
PIM .....	17
Marins inactifs .....	1
<b>TOTAL MARINS .....</b>	<b>259</b>

Le quartier de Camaret a perdu 17 marins en 1994

Inscrits Morgat .....	68
Inscrits Camaret .....	191
<b>.....</b>	<b>259</b>

Inscrits pêche .....	172
Inscrits commerce .....	53
Inscrits indéterminés .....	34
<b>.....</b>	<b>269</b>

Le nombre de pensionnés est de 1095 dont 617 veuves et orphelins.

La plaisance se décompose comme suit :

Bateaux de - de 2 TX	: 3449	(+ 47 en 1994)
Bateaux de + de 2 TX	: 826	(+ 21 en 1994)

Le quartier de Camaret totalise 4275 immatriculations de navires de plaisance.

Il a été délivré 450 autorisations de pêche sous-marine.

Actes de vente :

Pêche	: 4
Commerce	: 0
Plaisance	: 154

La criée de Camaret ayant cessé son activité, il n'y a plus de données sur les espèces ni les tonnages débarqués.

Nous remercions les Affaires Maritimes pour ces renseignements fournis.



## SARL André LE BRETON

Accastillage - Entretien - Réparation  
Gardiennage  
Mise à l'eau  
Moteur Mercury

88, bd. de la France Libre  
CROZON-MORGAT - Tél. 98.27.02.19

LIBRAIRIE  
PAPETERIE

## Au Parchemin

7, rue de Reims  
CROZON  
Tél. 98.27.06.05

## Michel Lastennet

SÉLECTION DE VINS FINS

CAVES CAMARETOISES

14, quai Kléber - 29570 CAMARET  
Tél. 98.27.94.51

CAVES ST-VINCENT

1, bd de la France Libre - 29160 CROZON  
Tél. 98.27.10.47

## POINT BLEU - CROZON

TARIF LOCATION

V.T.T. ou V.T.C. jour 60F.  
semaine (7 jours). 390F.

TENUE DE PLONGEE, jour 70 F.  
CEINTURE PLUS LEST, jour 20F.  
PALME, MASQUE, TUBA, jour 50F.  
\* BOUTEILLE 12l. ou 15l., jour 65F.  
DETENDEUR, jour 40F.

**NOUVEAU**  
Location de malibu, jour 150F.  
Location de Tandem, jour 150F.  
Téléphoner pour réservation

COMBINAISON DE PLANCHE jour, 70F.  
SHORTY jour, 50F.  
BODY BOARD la demi-journée, 50F.  
PALME DE MORREY demi journée, 20F.

CANOE de MER, jour 150F.  
fourni avec gilet de sauvetage

\* Gonflage en sus

## POINT BLEU AU SERVICE DE VOS LOISIRS

V.T.T. - Plongée - Body Board - Camping - Vêtements de mer  
Accessoires équitation - Randonnée - Cerf-volant

# PORT DE PLAISANCE DE MORGAT - STATISTIQUES

Du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre

Année	Nombre de places	Places à l'année	Places 1 mois ou +	Places Visiteurs (1)	Bateaux Résidents (2)	Visiteurs	Nombre de nuits	Personnes jours	Recettes Visiteurs (TTC)
1976	305	150	105	30	255				
1977	325	195	70	30	265				
1978	340	210	65	30	275				
1979	390	180	140	40	310				
1980	390	305	110	40	415				
1981	430	295	125	45	420				
1982	435	285	140	45	425	1345	2457		
1983	435	305	145	45	450	1531	2619		
1984	465	335	130	45	480	1726	2669		
1985	515	330	140	50	470	1368	2241		9.329,79
1986	525	345	150	50	490	1399	2875		123.250,80
1987	525	347	128	50	475	1358	3415	7114	90.680,16
1988	525	332	118	50	450	1216	4103	8022	160.580,16
1989	505	355	117	50	472	1389		9740	150.866,59
1990	505	372	124	50	484	1141	3683	8210	161.663,95
1991	529	384	96	50	480	2916			178.425,82
1992	550	395	115	50	510	1344	3516	7720	195.200,75
1993	584	436	84	50	520	1117	2810	6420	162.239,15
1994	592	405	129	50	534	1509	2670		164.853,40

(1) d'une journée ou plus

(2) total bateaux : + de 3 semaines + mois + à l'année

(3) Douamenez 86 - 88 - 92

## Visiteurs en 1994 : Nombre de bateaux

Nationalité	F	GB	IRL.	TURQ.	BELG.	D	USA	DN	NL	FINL.	SUEDE	ITALIE	ESP	TOTAL / MOIS
Janvier														
Février														
Mars	1	1												2
Avril	7													7
Mai	37	9											1	47
Juin	50	75	2						2					129
Juillet	382	225			9	2			19		3			640
Août	473	151		1	2	2	1	2	17	2		1		652
Sept.	19	6							1					26
Oct.	2	1												3
Nov.	3													3
Déc.	3													3
<b>TOTAL</b>	<b>977</b>	<b>468</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>11</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>39</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1512</b>

Bateaux français : 977 (65%)

Bateaux anglais : 468 (30%)

Bateaux étrangers, autres : 67 (5%)

# Changement du zéro des cartes à Brest \*

## De la définition...

Le zéro hydrographique, appelé également zéro des cartes, est le niveau de référence à partir duquel sont comptées, positivement vers le nadir, les sondes portées sur les cartes marines, et positivement vers le zénith, les hauteurs d'eau déduites de l'usage des Annuaires des marées. L'addition de la sonde et de la hauteur d'eau à un instant donné fournit la profondeur.

## ...à l'application

Ce niveau, repéré par sa cote par rapport à un repère matériel d'altitude est conventionnel. Il est généralement choisi, conformément à une recommandation du Bureau Hydrographique International (B.H.I.), de telle sorte que le niveau de la mer ne lui soit que rarement inférieur, mais l'interprétation de cette recommandation varie considérablement d'un pays à l'autre. C'est ainsi que l'on rencontre des définitions aussi différentes que :

- niveau des basses mers moyennes (Etats-Unis)
- basses mers moyennes de vive-eau (Allemagne)
- moyenne des plus basses mers de vive-eau de chaque mois (Pays-Bas)
- moyenne des plus basses mers de vive-eau se produisant tous les six mois (Indonésie)
- basse mer de vive-eau "des Indes" (Inde, Japon...) : niveau moyen diminué de la somme des amplitudes des quatre principales composantes de marée.

En France, le zéro hydrographique est en principe le niveau théorique des plus basses mers astronomiques. Cette définition, adoptée par de nombreux pays, est un facteur de sécurité car cela permet au navigateur d'être pratiquement toujours assuré de disposer d'une hauteur d'eau au moins égale à celle qui est indiquée sur la carte, et ainsi, lui évite souvent de se préoccuper de la marée.

## Incertitude sur le zéro théorique

Cependant l'application de cette règle se heurte à des difficultés pratiques, particulièrement en France où elle a été adoptée très tôt. Les zéros hydrographiques des ports français ont généralement été choisis indépendamment les uns des autres, à une époque où les moyens techniques ne permettaient pas une détermination précise du niveau des plus basses mers. Il en résulte que, dans un port donné, le zéro hydrographique ne coïncide généralement

pas avec sa position théorique et que l'écart peut varier entre deux ports voisins.

Dans un souci de privilégier la sécurité de la navigation, les hydrographes, conscients de l'incertitude attachée à la détermination du zéro théorique, ont souvent adopté un zéro choisi à dessein au-dessous du niveau des plus basses mers. En outre, en raison de l'augmentation du niveau moyen des mers voisine de 15 cm par siècle, constatée sur les côtes de France, cet écart s'est accentué.

## Brest, cas particulier important

L'origine du zéro traditionnel de Brest n'a pu être retrouvée.

Citons Courtier (1934) : "Depuis 1806 jusqu'à nos jours, les observations de marée de

Brest ont été rapportées au même zéro, c'est-à-dire au zéro de l'échelle du Bassin, dite *échelle de Laplace*.

C'est l'échelle de Laplace qui a servi à Beautemps-Beaupré en 1816 lors de ses travaux hydrographiques dans la région de Brest : Beautemps-Beaupré en a adopté le zéro de réduction des sondes des cartes marines de la région de Brest ; à cet égard, il convient de noter que le zéro de l'échelle de Laplace se trouve placé à 0,45 m environ en contrebas du niveau des plus basses mers : il n'a pas indiqué les raisons qui l'ont conduit à opérer ainsi ; mais il est à présumer qu'il n'a pas voulu modifier un zéro utilisé depuis longtemps dans le port de Brest, et consacré par Laplace."

Ainsi, dès l'origine, le zéro hydrographique à Brest a été placé nettement au-dessous de sa position théorique. Actuellement, en raison de l'élévation du niveau moyen de la mer évoqué plus haut et d'une détermination plus précise du niveau des plus basses mers, l'écart est estimé à 70 cm. Cette valeur élevée est jugée inacceptable.

Le cas de Brest n'affecte pas la sécurité de la navigation, mais constitue néanmoins une anomalie que l'on a jugé bon de corriger à l'occasion de la publication en 1996 d'une nouvelle carte couvrant la Rade de Brest.

## Le changement de zéro et ses limites

Un changement de zéro n'affecte évidemment pas que le port considéré ou ses abords immédiats. En fait, afin d'assurer autant

que possible une certaine cohérence entre les zéros des sondes utilisés pour les sondages hydrographiques, l'EPSHOM a été amené à utiliser la notion

de zone de marée. Une zone de marée est définie par ses limites géographiques et un port de référence où le zéro hydrographique est déterminé.

Une relation de concordance établie à partir d'observations ou du modèle de marée utilisée pour réduire les sondages permet de déterminer, en chaque point de la zone, le zéro hydrographique concordant. Dans l'*Annuaire des marées 1996*, figurent les limites des zones de marée.

La zone de marée de Brest couvrait, avant le changement de zéro, toute la rade, mais au-delà du goulet et dans toute la Mer d'Iroise, il s'agissait de la zone "abords de Brest" avec Le Conquet comme port de référence et dans laquelle le zéro était situé à une cinquantaine de centimètres au-dessous des plus basses mers, cet écart n'étant que d'une vingtaine de centimètres dans les zones adjacentes situées au nord et au sud (voir carte). Afin de limiter les risques qui pourraient résulter de l'utilisation conjointe, aux abords de Brest, d'une ancienne version du logiciel SHOMAR (logiciel de calcul de marée diffusé par le SHOM) et de cartes rapportées au nouveau zéro hydrographique, il a été décidé de modifier le zéro de telle sorte que l'écart entre l'ancien et le nouveau niveau de référence reste faible. Cela a conduit à adopter un nouveau zéro hydrographique à une vingtaine de centimètres au-dessous du niveau des plus basses mers astronomiques comme dans les zones adjacentes.

A la suite de ces considérations, il a été décidé une augmentation des sondes et une diminution des hauteurs d'eau prédites :

- de 50 cm dans l'ancienne zone "Rade de Brest"
- de 30 cm dans l'ancienne zone "abords de Brest"

Ces corrections seront effectives le 1<sup>er</sup> Janvier 1996. Les cartes en préparation couvrant la Rade de Brest et ses abords tiendront compte des changements de zéro hydrographique, et leur mise en service sera effective le 1<sup>er</sup> Janvier 1996.

Les autres cartes de la zone "abords de Brest" affectées par cette modification seront corrigées par annexes graphiques.

### Abords de Brest

Les sondes sont augmentées et les hauteurs de marée diminuées.

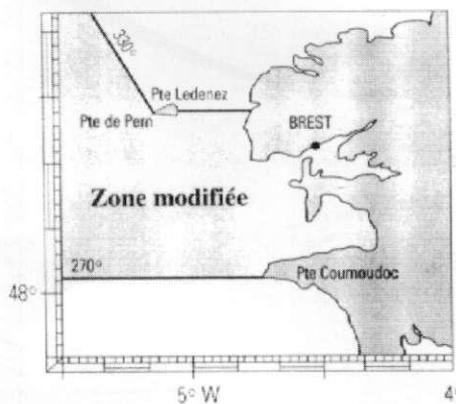
Il faudra éviter d'utiliser les nouvelles cartes marines avec une ancienne version de SHOMAR. Les utilisateurs seront prévenus par voie d'avis de la parution d'une nouvelle version de la disquette "constante" à utiliser à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 1996.

Des pratiques locaux, connaissant l'écart important entre le niveau des plus basses mers et le zéro des

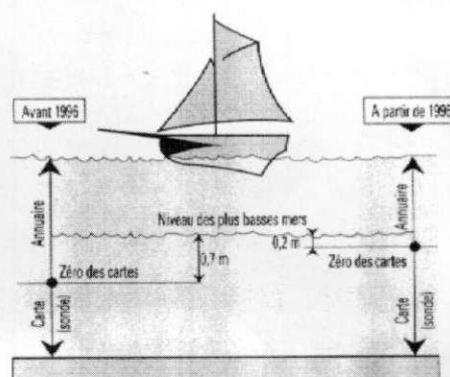
cartes ont pu prendre certaines habitudes (pied de pilote très faible) qu'il sera nécessaire d'abandonner.

Compte tenu de la gêne occasionnée auprès des navigateurs par ces changements de niveau de référence, on pourrait légitimement se demander si les bénéfices attendus sont suffisants pour compenser les inconvénients.

### ① Abords de BREST



### Exemple : "Rade de Brest"



### Avantages et inconvénients

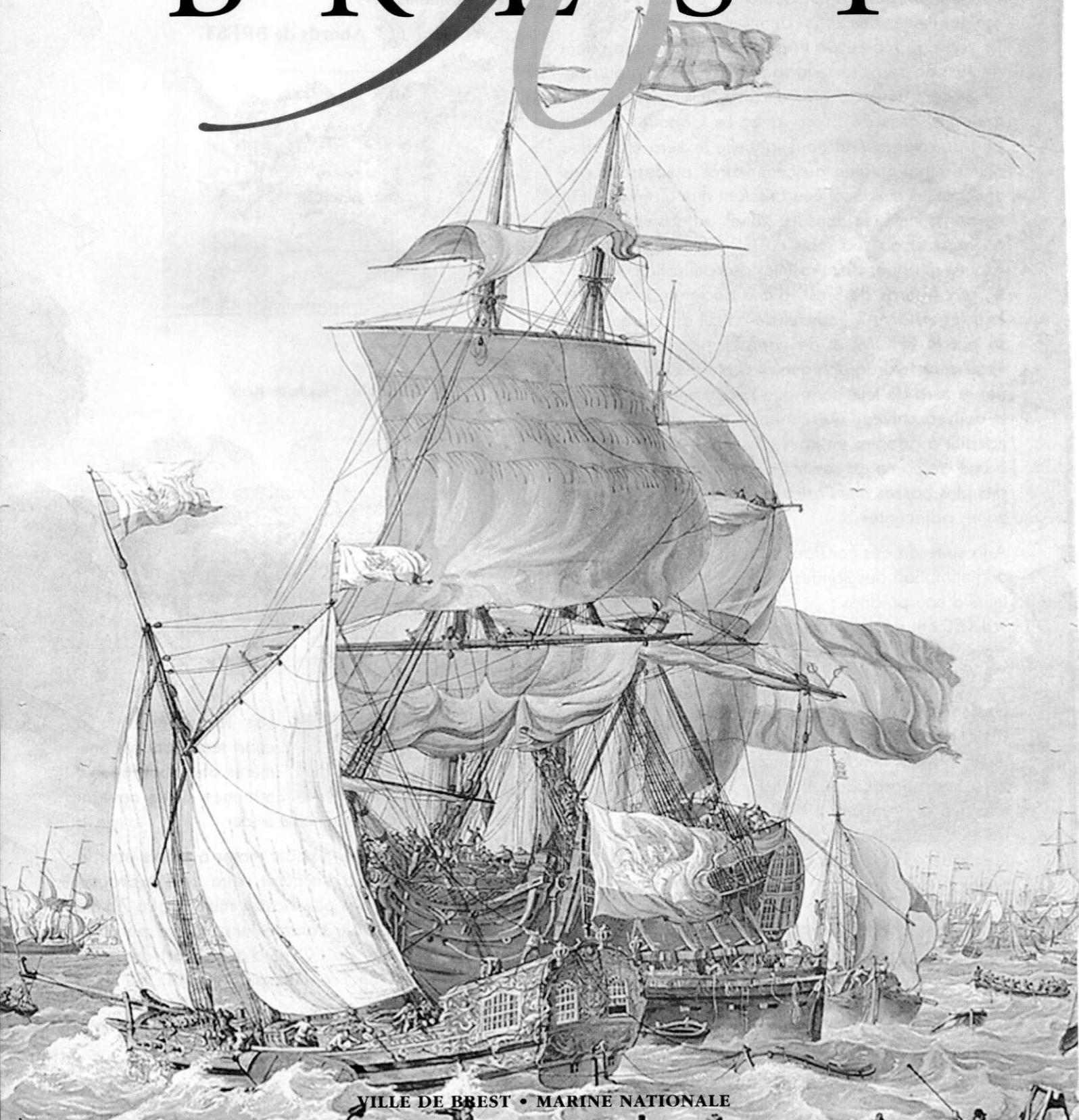
Les inconvénients à court terme ont été énumérés plus haut. Ils sont minimes si les navigateurs utilisent des documents à jour.

Quant aux bénéfices, ils sont moins évidents pour la zone de Brest, mais un écart entre zéro hydrographique et niveau des plus basses mers égal à 70 cm a paru inacceptable compte tenu, d'une part des recommandations de l'OHI, d'autre part des principes adoptés en France pour le choix du zéro hydrographique.

\* Extrait de la Lettre du SHOM aux navigateurs, décembre 1994.



# B R E S T



VILLE DE BREST • MARINE NATIONALE

**Du 13 au 20 juillet 1996**

E.LECLERC 

 CRÉDIT AGRICOLE

Le Télégramme

ouest  
france 





# BREST 96

UNE GRANDE MANIFESTATION MARITIME  
UNE FÊTE POPULAIRE AMICALE ET JOYEUSE  
UN AUTHENTIQUE ÉVÉNEMENT CULTUREL  
UNE GRANDE SEMAINE DE FÊTE  
À LA POINTE DE LA BRETAGNE

**Du samedi 13 au mardi 16 juillet :  
la fête à Brest**

**Le mercredi 17 juillet :  
la régata Brest-Douarnenez**

**Du jeudi 18 au samedi 20 juillet :  
la fête à Douarnenez**



*Organisation et inscriptions*

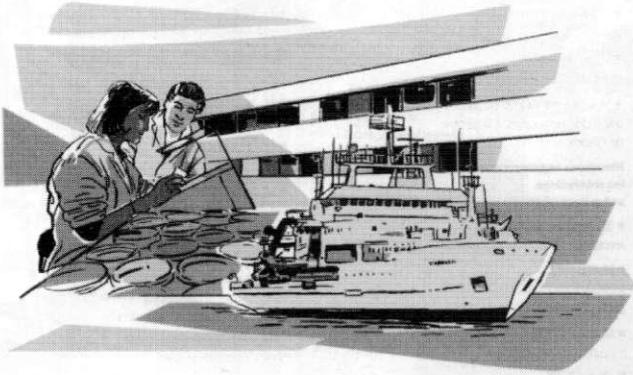
**Brest 96 - BP 1996 - 29269 Brest Cedex**

**Tél. (33) 98 00 96 96 - Fax (33) 98 00 96 90**

# Le grand rendez-vous en Bretagne



# L'Institut Français de Recherche par l'Exploitation de la MER



## Présentation de l'IFREMER

L'IFREMER gère un budget de 968 millions de francs, dont l'origine provient en majeure partie de la subvention que lui verse l'Etat et à laquelle s'ajoutent des ressources propres que son statut d'ÉPIC (Établissement public à caractère industriel et commercial) lui permet de développer ; leur évolution constitue chaque année une priorité de l'établissement.

Un peu plus de mille deux cents ingénieurs, chercheurs, techniciens et administratifs participent aux multiples missions de l'IFREMER. Ces personnels travaillent au siège social à Issy-les-Moulineaux et dans cinq centres (Boulogne-sur-Mer, Brest, Nantes, Toulon, Tahiti), cinq délégations outre-mer, quinze stations réparties le long du littoral français.

Mais l'IFREMER, c'est aussi un groupe : en effet, à ces mille deux cents personnes, il faut ajouter environ six cents personnes qui travaillent dans des filiales pour valoriser la politique de recherche de l'Institut auprès, notamment, des professionnels de la mer et gérer les moyens de la flotte océanographique.

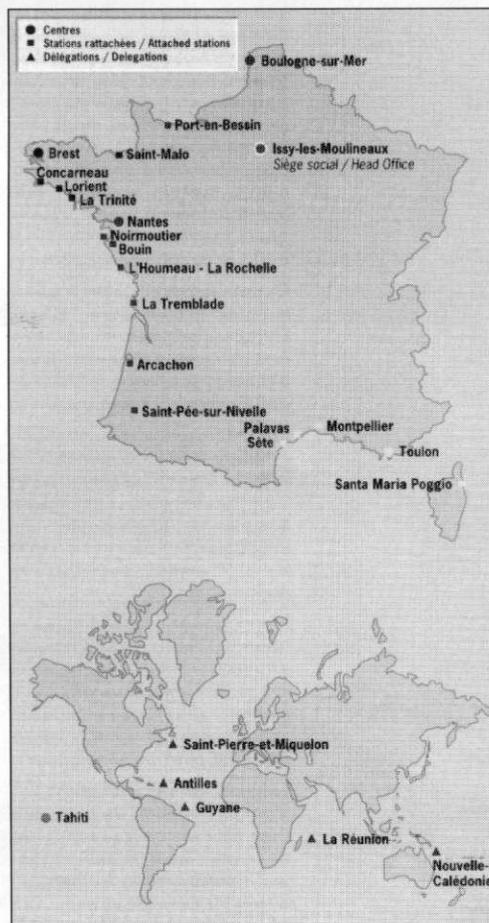
Ce personnel a en commun de travailler exclusivement dans le domaine marin pour accomplir plusieurs missions :

- il mène des recherches à caractère fondamental (le plus souvent en collaboration avec les universitaires et les chercheurs des organismes publics) dans des disciplines aussi variées que les géosciences, la microbiologie, l'halieutique, la chimie, la toxicologie, l'océanographie physique, la biologie des organismes marins) ;

- il réalise des travaux dans les technologies de base (acoustique, hydrodynamique, matériaux) nécessaires à sa mission et effectue des développements technologiques pour ses propres besoins ou pour le compte de la communauté scientifique et industrielle, afin de promouvoir des techniques nouvelles dans les industries de la mer : robots, chaluts, engins sous-marins, capteurs, images acoustiques ;

- il assure le suivi des ressources halieutiques et aquacoles et de leur exploitation : il établit un diagnostic de l'état des principaux stocks exploitables par les flottes de pêche françaises ; il contrôle la qualité du milieu et des cheptels pour l'activité aquacole ; il contribue à la protection de l'environnement littoral grâce à des réseaux de surveillance ; il met au point des techniques d'élevage et de culture d'animaux et de végétaux marins ;

- il a la charge de la construction, de la programmation et de la mise en œuvre de la flotte océanographique hauturière (navires et submersibles) et des moyens lourds associés.



## Organisation de l'IFREMER

L'IFREMER a reçu des missions multiples par le texte fondateur de l'Institut (décret du 5 juin 1984). Il est le seul organisme de recherche français dont la vocation est exclusivement maritime : c'est une spécificité importante. Dans ce cadre, il exerce cinq missions :

## Organisme de recherche

Il mène ses actions propres dans le domaine des connaissances de base et des technologies liées à de grands enjeux scientifiques et technologiques ou de société (exploitation des ressources de la mer, protection de l'environnement littoral).

## Agence d'objectifs

Il doit aussi jouer un rôle stimulant sur les projets et les programmes, l'action de tous les acteurs de la recherche nationale en s'appuyant sur l'expertise de ses propres laboratoires.

Ces deux missions d'organisme de recherche pluridisciplinaire et d'agence d'objectifs sont complémentaires ; elles font de lui une force de proposition pour une politique de recherche nationale en liaison avec les ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de l'Agriculture et de la Pêche, de l'Environnement, de l'Équipement, des Transports et du Tourisme et de la Défense. Cela constitue également un atout pour une politique de coopération internationale, prolongement naturel de sa mission de recherche.

## Agence de moyens

Il a la charge de la construction, de la programmation et de la mise en œuvre de la flotte océanographique française et des moyens lourds associés. Ceux-ci doivent être au service de la communauté scientifique nationale. Par ses actions de recherche technologique, l'Institut contribue à perfectionner et à renouveler les engins et l'instrumen-

tation nécessaires à la recherche océanographique. La part croissante prise par les moyens d'observation satellitaire de l'océan a conduit l'IFREMER, en liaison étroite avec des partenaires comme le CNES, MÉTÉO-FRANCE et l'Agence spatiale européenne, à concevoir et à mettre en œuvre des moyens techniques pour l'exploitation des données satellitaires.

## Mission de service public

L'IFREMER exerce une mission de service public : suivi des ressources de la mer (principalement de la pêche et de la conchyliculture) et protection de l'environnement littoral, notamment par le contrôle de la qualité des eaux.

## Mission de valorisation

En tant qu'ÉPIC, il a la mission de valoriser le résultat de ses travaux dans les entreprises. Il doit donc développer et mobiliser ses compétences pour renforcer la compétitivité des entreprises françaises du secteur maritime (industrie, pêche, aquaculture) pour affronter la concurrence internationale.

L'IFREMER contribue aussi à la formation par la recherche d'ingénieurs dans le domaine de la technologie maritime.



Extrait du Rapport Annuel 1993, avec l'aimable autorisation de l'IFREMER.

## PECHE - CHASSE - PLONGEE

44, rue Alsace Lorraine (face poste)  
CROZON - Tél. 98.26.24.48

OUVERT TOUS LES JOURS

- **PECHE**  
canne, moulinet, accessoire
- **PLONGEE :**  
vente, location
- **BATEAU :**  
matériel de sécurité, peinture, sondeur...
- **VETEMENTS DE MER**

## A. BALBOUS

- **BAR**
- **TABAC**
- **LOTO**

11, rue de Poulpatré  
CROZON - Tél. 98.27.19.42

# LE CHANT DU CYGNE

C'est triste à dire, mais il faut bien le constater, le petit plaisancier n'a plus guère d'inspiration. Il a dit à peu près tout ce qu'il connaissait sur la pêche et la mer - avec l'espoir que ça ait pu rendre service à certains. Il serait donc grand temps que l'on découvre dans vos rangs, amis pêcheurs hauturiers, l'indispensable relève. D'avance je donne ma bénédiction (urbi et orbi) à celui qui l'assurera...

Encore une fois, je voudrais vous entretenir du matériel, en particulier des lignes de traîne, qui évoluent sans cesse dans le détail, au fur et à mesure que les fils et les leurres progressent en efficacité. Honnêtement, je ne pense pas que les nouveaux fils à la résistance époustouflante, conviennent vraiment pour cet usage. Trop minces et trop chers, je crois qu'à l'usage ils irritent les doigts, et en cas de perte, il s'avèrent onéreux à remplacer. Le bon nylon monofil a fait ses preuves. On peut en préconiser l'usage, le fil tressé étant réservé à un usage bien précis.

Pour la traîne, il faut distinguer deux types de ligne. Tout d'abord la ligne à maquereaux pouvant être utilisée incidemment pour le lieu. Actuellement, le montage des ancêtres, un morceau de bois et un gros plomb en dérivation est relégué aux oubliettes. Non qu'il ait perdu en efficacité, mais le progrès impose autre chose. Comme corps de ligne 40 ou 50 m de 60/100°, un émerillon J.B. (c'est le plus solide), puis 10 m de 45/100° sur lequel vous fixez la paravane de façon qu'elle s'écarte à l'angle voulu de la coque du bateau. Choisissez la robuste avec une surface plane horizontale conséquente, puisque c'est grâce à cette surface plane dont l'inci-

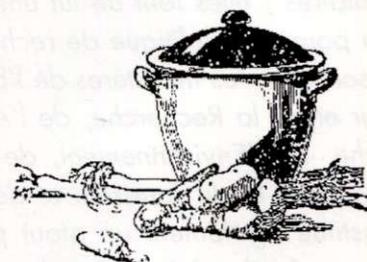
dence varie, qu'elle remonte à la surface lorsqu'il y a un poisson au bout.

Après la paravane, 10 m de fil environ, en 40/100°, cela suffit bien. Un émerillon et une mitraille, encore une brasse et vous fixez la cuiller. La ligne est pratiquement prête. Une variante pour le lieu : remplacez la cuiller par une belle anguille de caoutchouc, bien frétilante. Encore un détail : ce montage avec paravane est plus efficace avec une vitesse supérieure à celle du temps où l'on traînait la ligne de papa. Par contre, si vous recherchez le lieu, allez plus doucement. A vous de régler l'accélérateur. Vous remarquerez que j'ai insisté sur l'emploi de la paravane. En effet, le montage avec 2 lignes est non seulement possible, mais recommandé. Une à droite, l'autre à gauche, fixées aux taquets d'amarrage du bateau. Elles pêcheront pour vous sans vous irriter le doigt au contact d'un fil coupant.

Puis il y a la ligne pour la traîne aux bars. D'abord à peu près 40 m de nylon tressé vert, que vous tiendrez à la main. Ensuite un émerillon triple, vraiment costaud. Il supportera au bout d'un bon mètre de fil 60/100° une plombée gros modèle d'au moins 1 kg ou 1 kg 1/2. Les puristes préconisent au lieu de plomb un morceau de grosse chaîne qui, paraît-il, accroche moins. J'ajouterai encore que dans le commerce on trouve des fils plombés destinés à cet usage. Le principe en est séduisant, bien qu'il me paraisse difficile d'en trouver d'un poids adéquat. Il vous reste à amarrer solidement sur l'émerillon triple le reste du corps de ligne, 20 à 25 m de nylon 50/100° sur lesquels vous fixez sur d'autres émerillons des bas de ligne en 45/100° séparés par un intervalle d'une bonne brasse. Il ne

vous reste qu'à disposer les raglons, le premier à 8 ou 10 m de la plombée. Bien sûr, vous emploierez autant de rallonges qu'il sera nécessaire, les émerillons ne nuisant pas, bien au contraire. A l'extrémité de la ligne, un raglon un peu plus grand, bien frétilant, fera l'affaire. La ligne est prête. N'oubliez pas en pêche d'allonger la ligne, de façon que le plomb touche le fond. C'est là la difficulté : 1 kg ou 1 kg 1/2, ce n'est pas facile à tenir. Bonne pêche quand même, et n'oubliez pas de faire vos dévotions à St-Pierre, patron des pêcheurs...

Le Petit Plaisancier

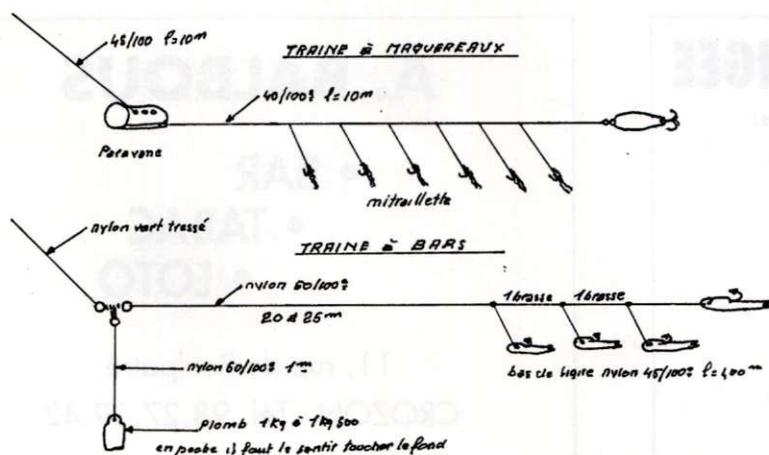


## LA TARTE AU THON

simple et vite faite (4 personnes)

- 1 pâte feuilletée surgelée (ø 30 cm env.)
  - Moutarde forte : 4 cuillères à soupe.
  - 2 gros oignons
  - 1 paquet de fromage râpé
  - 2 ou 3 tomates
  - 1 boîte de thon au naturel ou 1 petit bocal (env. 300 gr).
  - Herbes de provence ou basilic
  - Poivre - sel.
  - Après avoir beurré un moule à tarte, étendre la pâte décongelée.
  - Recouvrir d'une couche de moutarde.
  - Faire revenir les oignons finement coupés et les étendre sur la tarte moutardée.
  - Recouvrir d'une couche de râpé puis du thon émietté.
  - Couper les tomates en rondelles et les placer sur le thon, uniformément.
  - Terminer par une autre couche de râpé.
  - Quelques pincées d'herbes de provence ou de basilic pour finir.
  - Entre chaque couche, salez et poivrez très légèrement (suivant le goût de chacun).
  - Cuire au four chaud, 30 min. environ.
- Servir en entrée ou doubler les portions pour un dîner, tiède, avec une salade... Pour accompagner cette tarte, un Muscadet sur lie ou un Anjou sec comme le conseillerait notre P.P.

Bon appétit.



## AUTOUR DU MENHIR



Au siècle dernier c'était une vieille connaissance pour les habitants du bourg de Crozon que ce menhir placé au sommet de la falaise, entre Pors Haor et Pors an Oranges, auquel on accédait par un étroit chemin plat encadré de talus passant à travers un tapis végétal où s'associaient les grands et les petits ajoncs aux diverses bruyères, qui, par endroits, était piqueté de petites fleurs de gremil, d'un bleu intense, les pins maritimes que nous y voyons de nos jours n'avaient pas encore envahi nos landes.

Ce chemin était la promenade privilégiée des anciens ou encore des religieuses de l'école, qui savaient qu'en vue de la mer ils pourraient prendre un peu de repos assis sur la grande pierre voisine du menhir, les plus courageux poussant jusqu'à la pointe rocheuse qui surplombe la falaise non loin de là.

Cette promenade se faisait généralement dans le silence et était souvent l'occasion, à l'aller ou au retour, d'un arrêt au cimetière. Tous ignoraient qu'en ce milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, il existait des personnes très intéressées à la fréquentation de ce chemin. Qui aurait pu penser que le sieur Caubou, épicier de son état et sans doute pharmacien clandestin, se livrait illégalement à la culture de plants de tabac sur le terreau des étroites corniches de la falaise voisine, là où se promène habituellement le renard, amateur de corbeau et de pie, ce qui le change un peu du lapin.

Ces promeneurs ignorent aussi que le plan principal de cette pierre levée marque la direction dans laquelle se lève le soleil au solstice <sup>(1)</sup>, mais ils savent qu'elle a un nom : "La Républicaine", qui lui vient du fort républicain qui se trouve un peu plus bas à l'est, à l'embouchure du ruisseau de Kerveron, fort reconstruit sous le Second Empire, qui, quoique modifié, existe encore.

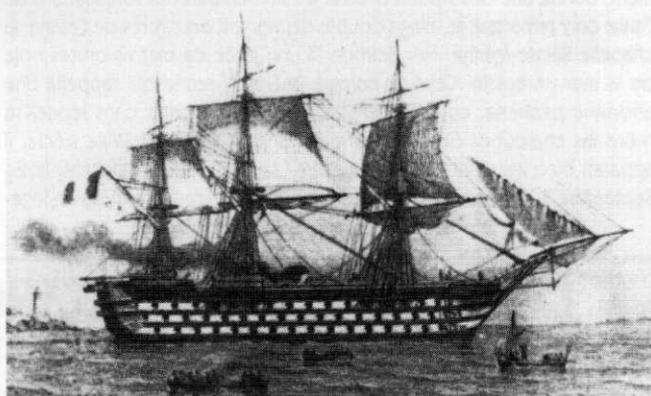
L'aspect de ces lieux semblait être immuable jusqu'à la dernière guerre, mais les événements en disposèrent autrement. En 1944, les troupes allemandes, stationnées dans le poste de guet voisin, firent sauter le menhir à l'aide d'une ceinture d'explosifs. Il ne fut restauré qu'en 1992, seulement après avoir donné lieu à de nombreuses études <sup>(2)</sup>.

Entre ces deux points le menhir et le fort, il existe un autre site remarquable : le Breur, c'est une pointe gréseuse que traverse verticalement un filon de quartz

blanc, visible de loin, qui fut bien longtemps le rendez-vous des gamins du voisinage et même du bourg qui allaient pêcher à son pied des kastref, accédant jusqu'au niveau de l'eau grâce à leur sentier côtier personnel.

Mais le Breur eut dans le passé une destination bien différente. Sous le Second Empire, en 1858, à la suite de la guerre de Crimée, le trois-ponts le "Louis XIV" fut doté à Brest d'une machine à vapeur de 600 chevaux par un ingénieur anglais, ce qui lui assurait une vitesse de 6 à 7 nœuds. Une fois sorti des chantiers, ce navire fut affecté à l'école du canon <sup>(3)</sup>. En cette qualité il vint faire des exercices de tir dans la baie de Douarnenez.

La cible idéale que constituait le filon de quartz du Breur fut naturellement utilisée. Ceci n'aurait pas eu une grande importance avec des canonnières expérimentés, mais ici il s'agissait d'apprentis plus ou moins maladroits qui firent des dégâts parmi les moutons en pacage dans la lande des falaises voisines, ce qui occasionna de nombreuses protestations auprès des autorités. Le "Louis XIV" fut prié de garder une seule cible, celle de Men Don, sur laquelle on pouvait tirer à volonté, ce qui explique la forme arrondie que nous lui connaissons de nos jours, contrastant avec celle des Verez, et aussi la nature des débris que les plongeurs peuvent trouver à se pieds, auxquels s'ajoutent, il est vrai, des vestiges plus récents, le lieu ayant servi de cible aux bombardiers de l'aéronavale depuis cette époque.



Le "Louis XIV" devait garder son affectation jusqu'en mai 1865. A cette date, il fut décidé par Paris que l'école du canon serait transférée à Toulon. Ce fut un beau tollé. A Brest, la municipalité accusait le gouvernement de favoriser la ville de Toulon, on lui enlevait un équipage de 1200 hommes et leurs familles. C'est une situation bien connue des Brestoises qui s'est reproduite bien souvent depuis cette époque <sup>(4)</sup>.

A.H.D.

1) A. Devoir, *Les grands ensembles mégalithiques de la presqu'île de Crozon et leur destination originelle*, Bull. Soc. Archéologique Finistère, XLVIII, 1911, 3-38

2) M. Le Goffic, *Le Menhir de "La Républicaine" à Crozon*, Ibid. CXXII, 127-136

3) P. de Crisenoy, *Le vaisseau mixte le Louis XIV*, Le Monde Illustré, 12 juin 1858, 384

4) M. Th. Cloître-Quéré, *Brest et la mer, 1848-1874*, Brest 1992, 336 p.

# LE PORT DE MORGAT AU XVIII<sup>e</sup> SIECLE par Didier Cadiou

"De lad(it) baye jusq'en la ville de Quimpercorantin, on rencontre premièrement le havre de Morgat costé de Croson, ledit havre inhabité aiant pour embouscheure celle de lad(it)e baye dont il fait aussy partie. Et nous aurions appris des experts qui l'ont sondé qu'à la distance d'un coup de mousquet de terre, il y a de profondeur six à sept brasses d'eau aux marées et quatre à cinq lorsqu'elles se sont retirées, comme aussy qu'il n'y a aucun lest dans ledit havre qui puisse causer le moindre empeschement aux bastimes de cent ou six vingt tonneaux de relascher ou entrer" écrit Charles Colbert de Croissy dans son procès-verbal de la visite des côtes de Bretagne en septembre-octobre 1665 (1). Un siècle plus tard, la baie de Douarnenez est qualifiée de "grande baye qui pourroit facilement contenir trois cent vaisseaux de guerre mais le fond quoyque presque partout sable étant d'une nature fort dure n'offre aucune sureté pour l'anfrage pour peu qu'il vante frais". L'auteur, anonyme, de cette "remarque sur la baye de Douarnenné à la côte de Bretagne" (2) ne manque pas de rappeler à ce sujet le naufrage de la "frégatte du Roy Lannemone" le 13 août 1753. "A la côte de Morgat qui est la partie nord de cette baye vous pouvez mouiller mesme les gros vaisseaux à moins d'une demie lieue de terre, mais les vents depuis... et jusque ...ouest quoyque venant de dessus la terre opposé rend ce mouillage très dangereux, pour peu qu'il vente la mer y est extrêmement grosse et le fond étant dure, les ancres n'y peuvent s'y solider et vous aller indubitablement à la côte". La "baye de Douarnenné n'est praticable qu'en été pour y faire station et que pour prévenir les descente que voudroient y faire les ennemis, la seule côte du nor est celle qui exige le plus de défense ou d'ouvrages pour empescher la descente, notamment l'anse de Morgat". "A Morgat il y a six brasses d'eau, à moins d'une demie lieue de terre". A un siècle de distance, ces deux rapports décrivent avant tout l'intérêt stratégique de l'anse de Morgat soit pour y stationner une escadre, soit pour y tenter un débarquement.

Le plan, daté du 20 Octobre 1757, qui accompagne le second document, donne une description précise du site. En plus des fortifications de l'anse on y remarque le village double de Morgat, avec, près de l'étang, la chapelle Sainte-Marine. Non loin de là une jetée de pierres brutes isole de la mer un bassin. Celui-ci, nommé le Goret, terme qui rappelle une ancienne pêcherie, constitue en fait le port de Morgat dans lequel se retire les chaloupes de pêche à la sardine. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il apparaît bien insuffisant et les propriétaires de bateaux sollicitent, le 24 Septembre 1786, Monsieur du Clesmeur, chef d'escadre, afin qu'un ingé-

nieur établisse un devis et un plan "d'un abbry dans le port de Morgat pour les bateaux de pêches afin de les mettre en sureté de la violence des vents et de la mer" (3). C'est ce que fit l'ingénieur le 13 Novembre 1786. Rien ne fut cependant fait et il faut relancer les démarches le 29 octobre 1791, mais cette fois-ci auprès des administrateurs du tout nouveau département du Finistère. "...ces batteaux pour etre à portée des magasins passent les nuits à les attaches ou des amares dans un anse nommé Garet sur la cote de Morgat. Autrefois les batteaux étoient là à l'abry de la fureur des flots et des vents par le moyen d'une digue ou chaussée qui arrettoit les vagues ; mais depuis longtemps cette digue s'est affaisée au point qu'à la pleine mer elle est couverte au moins de huit pieds d'eaux, même dans les basses marées...". Les auteurs de ce mémoire rappellent qu'en 1787 plus de quarante bateaux furent jetés à la côte où plusieurs se brisèrent. "Si pour remédier à ses maux il ne falloit que jeter quelques pierres sur la digue pour l'exausser les suppliants ne penseroient pas importuner les dépositaires de l'horité public mais l'expérience leur a appris que la mer emporte les pierres que l'on jette sur la digue et que pour arretter la force des vagues il faut un ouvrage solide et batti suivant les règles de l'art". Ils rappellent également que les 140 chaloupes emploient environ 600 marins et font vivre nombre de familles. Le début des travaux est réclamé pour le printemps. Leur supplique est relayée le 13 Novembre 1792 par la municipalité de Crozon dirigée par le maire Le Bouédec. Ce n'est finalement que le 13 septembre 1793 que le directoire du district de Châteaulin fait procéder "à l'adjudication au rabais des réparations à faire au port de Morgat". Jacques Chambry s'en fit même l'écho en 1794 lorsqu'il visita le département du Finistère.

En réalité, rien ne semble avoir été entrepris au port de Morgat avant Janvier 1846, date de la construction du môle (achevé seulement en 1861 !). Les pierres de la jetée du Goret encombrèrent encore longtemps le port, à moins que ce ne soit le lest inutile des bateaux. Il fallut à plusieurs reprises en réclamer l'enlèvement (1847, 1859, 1865, 1880)...

#### Notes :

(1) J. KERHERVE, F. ROUDAUT, J. TANGUY, *La Bretagne en 1665 d'après le rapport de Colbert de Croissy*, Cahiers de Bretagne Occidentale n° 2, CRBC, UBO, Brest, 1978, p. 188. 6 à 7 brasses = 9,60 à 11,20 m ; 4 à 5 brasses = 6,40 à 8 m.

(2) Arch. Mun. Brest, Fonds Langeron, 2 59 n° 1

(3) Arch. Dép. Finistère, 15 L 30

Pour en connaître davantage, nous ne saurions que trop vous conseiller de lire le dossier que la revue AVEL GORNOG (N° 2) vient de consacrer à MORGAT (1994).



## SERVICE ELECTRONIQUE DE NAVIGATION

Télécommunication - Télématic - Télécopieur - Radar - Sondeurs - V.H.F. - Positionneurs  
Laboratoire de Réparations

Yvon LE GOFF - Gérant

Port de Plaisance - Moulin Blanc - B.P. 13 - 29281 BREST Cedex - Tél. 98.42.10.35 - Télécopie 98.41.41.33



## LA CREPERIE DU MENEZ GORRE

vous propose

105 variétés : ses galettes

de tradition au blé noir pur de Bretagne

aux crêpes cuisinées au poisson, aux coquillages

ses crêpes de froment aux coupelles glacées

Apéritif breton - Toasts à base de galettes - Coupes glacées

86, rue de Poulpatré - 29160 CROZON

Tél. 98.27.19.66

ouvert tous les jours de l'année

# expert



TV • HI-FI • VIDEO • MENAGER  
pose d'antennes terrestres et satellites

## ALBERT KERMEL

10, rue Jules Simon

Tél. 98.27.29.64 - CROZON

# C.N.C.M.

1994 restera pour le CNCM l'année des contrôles ; c'est l'URSSAF qui ouvre les hostilités suivie de près par la Direction de la Concurrence et des Prix (!), puis les Impôts, les Affaires Maritimes (habituel), et enfin les Douanes en Novembre ! Tous ces contrôles ont eu au moins le mérite de prouver (s'il en était besoin) que la gestion et la comptabilité du Centre sont saines et sans reproches. Seule l'exonération de TVA sur les activités d'été pourrait être remise en cause dans les années à venir mais cela ne concerne pas seulement le CNCM. Une négociation nationale sur ce sujet devrait s'ouvrir à l'automne prochain.

En ce qui concerne la fréquentation, elle est restée très correcte dans tous les secteurs malgré la réduction des dépenses constatée chez les estivants.

Les progressions les plus importantes ont eu lieu sur le Centre de Vacances de Postfort (+ 32%), sur les groupes au Fret (+ 32,5%) alors que les groupes à Morgat baissaient sensiblement (- 10,72%).

A noter également l'augmentation importante de la fréquentation de nos stages de formation de moniteurs et de stages de formation ouverts à d'autres organismes : IRTS, GRETA...

L'année 1995 s'annonce bonne avec une fréquentation bien répartie sur l'année.

Des nouvelles prestations désormais ouvertes à tous (carte et permis mer, voile, loisirs...) ainsi que la gestion directe du Point Passion Plage ont permis la création d'un emploi supplémentaire sur six mois, par la mise en place d'un secteur assujéti à la TVA.

## EVENEMENTS 95

- 4-5 Février Epreuve de vagues en Fun Board
- 18 Mars DIII PAV - Opti - Dériveur
- 26 Mars DI PAV Jeunes : Sélective de Ligue sur Mistral et Aloha
- 7 Mai DII Optimist Benjamins - Minimes
- 21 Mai DII PAV sur Tiga Aloha et Mistral One Design
- 27 Juillet Tour du Finistère Habitable
- 9 Août Etape National Corsaire
- 19 au 26 Août **Jeux Nautiques Interceltiques**
- 21 au 26 Nov. Finale Coupe de France de Fun Board



## JEUX NAUTIQUES INTERCELTIQUES

### 19 - 26 AOUT 1995

Cette compétition, qui aura lieu pour la première année en Presqu'île de Crozon du 19 au 26 août, va regrouper près de 1.000 sportifs et sans doute autant d'accompagnateurs et de délégations des 7 pays celtes participants : La Cornouaille, le Pays de Galles, l'Ecosse, l'Irlande, l'île de Man, la Galice et la Bretagne.

Tous les dériveurs, catamarans et planches à voile seront basées à Morgat et répartis sur deux ronds en Baie de Douarnenez.

Les habitables et les bateaux du patrimoine évolueront en mer d'Iroise, rade de Brest et Baie de Douarnenez avec comme port principal Camaret.

L'aviron de mer et le kayak seront itinérants sur les différents lieux de la Presqu'île : Telgruc, Cameros, Roscanvel, Le Fret, Lanvéoc et Landévennec.

Ces manifestations nautiques seront doublées d'événements culturels avec la mise en place d'un podium pour des spectacles, d'un village touristique et économique qui présentera les atouts et des produits des différents pays celtiques.

Le nombre de spectateurs attendus dépasse les 60.000 et devrait permettre d'étendre considérablement la notoriété de la presqu'île.

Les ports de Morgat et de Camaret seront bien évidemment fortement utilisés, mais, comme toujours, l'accès des professionnels et des plaisanciers sera privilégié avec en prime cette année l'accès gratuit aux spectacles et aux animations.



## J.N.I.C.

Antenne Commerciale  
Port de Plaisance  
Crozon-Morgat  
Tél. 98.26.18.66  
Fax 98.27.28.50

## PAMPLEMOUSSE VETEMENTS Femme - Homme - Enfant

Rue Alsace Lorraine - CROZON

Gotcha - Town Country - Sun Valley - Cap Mer - Lee Cooper - Fellino - Kana Beach - Fun Day - Liberto etc.

## Le Centre de Plongée I.S.A.

**L**e Centre I.S.A. nous informe que l'ouverture du Festival de Cannes se fera par un des trois films français sélectionnés, "La Cité des Enfants Perdus" de J.P. Jeunet et Marc Caro. Ce film dont on parle tant, a vu la participation active du Centre de Plongée I.S.A.

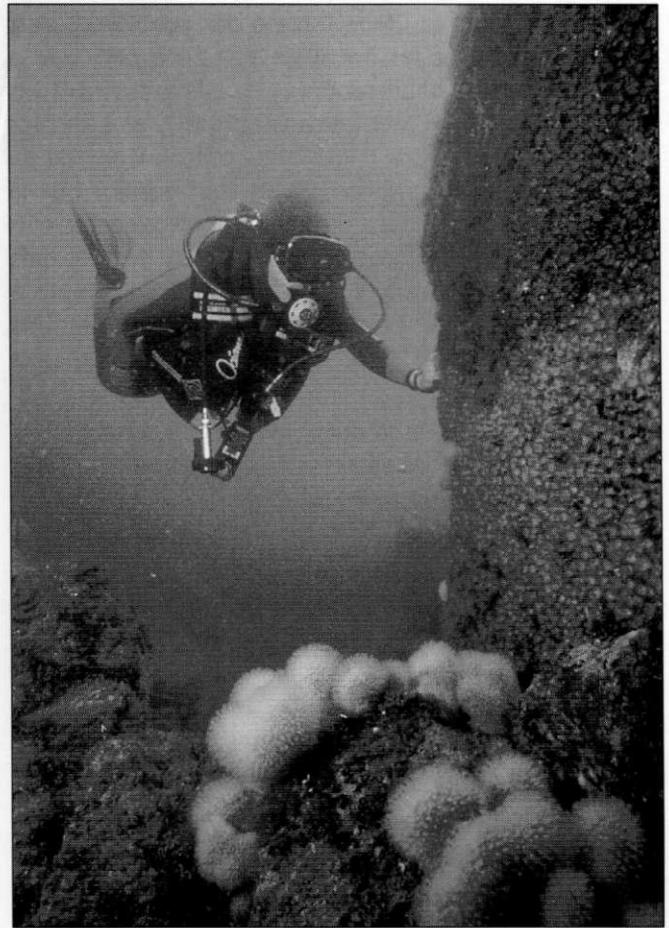
En effet, le rôle principal du scaphandrier, tenu par l'acteur Dominique Pinon, a été réalisé grâce à la formation plongée que le Centre I.S.A. a apporté à l'acteur durant l'été dernier.

Cette formation classique a été suivie d'une formation spéciale à un équipement de scaphandrier lourd, l'acteur ayant séjourné sur la station de Crozon-Morgat durant une semaine.

Le tournage des scènes sous-marines a eu lieu en Méditerranée pour des raisons de marées, des scènes de nuit devant être tournées durant près de 9 heures et ce deux jour de suite.

C'est Anne Collon, monitrice au Centre I.S.A., qui sert de doublure pour 90% des scènes sous-marines, l'acteur ne réalisant qu'une seule scène lorsque son visage apparaît proche de la caméra.

Suite à ce film, une production vient de contacter le centre I.S.A. pour un autre tournage ; mais c'est une autre histoire...



### ATELIER BAUDOIN ELECTRONIQUE

Poses d'antennes terrestres et satellites  
Alarmes  
Electronique - Electricité marine

FURUNO - RADIO OCEAN - NKE - MLR - ENAG - WISI - LOGISTY

1, rue Pierre Abelard - CROZON  
Tél. 98.27.07.30 - Fax : 98.27.07.03

### CRÊPES DE L'ABER

M<sup>me</sup> HERY

28 bis, rue de Poulpatré - CROZON  
Fabrication artisanale - Crêpes à emporter, faites main  
Tél. 98.27.17.04

### Ent. Robert HERY

• Plomberie • Chauffage • Sanitaire  
28 bis, rue de Poulpatré - CROZON  
CHAUDIERE VIESSMANN  
Tél. 98.27.17.04

### PRESSING DE CROZON



Service rapide et soigné

Talons et ressemelage  
express

CLEFS MINUTE

23 rue de Poulpatré  
29160 CROZON  
☎ 98 27 06 38

Ouvert sans interruption de 9h à 19h  
Fermé le lundi

### CA CRÉDIT AGRICOLE

DE LA PRESQU'ILE DE CROZON

5 AGENCES A VOTRE SERVICE

CHANGE, DISTRIBUTEUR  
PLACEMENTS - PRETS

Renseignez-vous... 98.27.05.95

# EDIGRAPHIC

DECOUPE DE LETTRES ADHESIVES POUR BATEAUX

7, rue Charles Lévenes - CROZON - tél: 98.26.17.17

## La Cabine

Vêtements marins

HOMME - FEMME - ENFANT

*cabans - kabigs - vareuses - chandails marins  
manteaux drap imperméabilisé*

20, quai Kador - MORGAT - 98.27.24.55



## FIACRE YACHTING VOILERIE

Conception - Fabrication C.A.O.  
Voiles régates, croisières, traditionnelles  
Réparation et lavage toutes voiles  
Enrouleurs - Gréments

**ACCASTILLAGE**  
VETEMENTS - DECORATION MARINE

consultez l'Annuaire Electronique

11 Nom FRANCE YACHTING  
Loc. DOUARNENEZ  
Dépt. 29

Port de plaisance de Tréboul  
29100 DOUARNENEZ  
Fax 98 74 38 60

**98 74 38 39**

## AR VAG LOCATION BATEAUX

BENIGUET	2400 / SM
GIBSEA 20	2400 / SM
BRIO	2900 / SM
FIRST 25	3200 / SM

Forfait 5 jours hors réservation à prix modique  
- 20% hors saison

**PORT DE MORGAT**  
**98.27.03.56 ou 98.27.14.37**

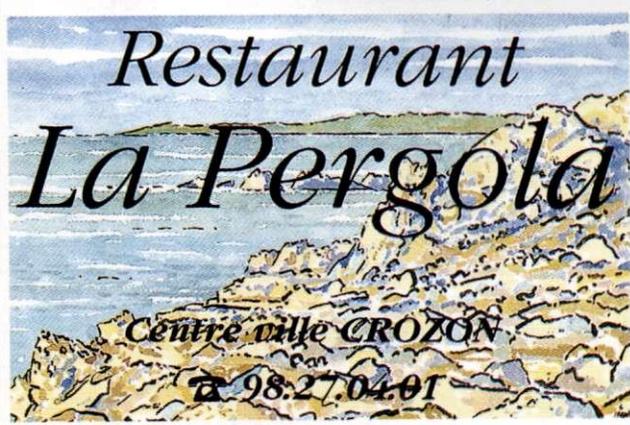
## DROGUERIE - PAPIERS PEINTS

sarl **MAMMANI J. & L.**

21, rue Alsace Lorraine  
CROZON - 98.27.05.77

**PEINTURE MARINE**  
**HEMPEL YACHTING**

ENTREPRISE de PEINTURE et DECORATION



**pizzeria-crozon**  
**l'océanic**

ouvert  
toute l'année  
midi et soir

un cadre original et confortable pour tout  
repas de groupe ou en tête à tête

Plats et Pizza à emporter

24, route de Camaret - 98.270.270

**Crédit Mutuel**  
**de Bretagne**  
*une banque à qui parler*

16, rue Charles Levenes  
**CROZON**  
98 27 06 25  
Bureaux à  
Camaret, Lanvéoc et Telgruc

## LE KORRIGAN



**Restaurant**

*Terrasse - Tennis  
Vue sur mer*

*Crêperie en saison à l'étage*

**Plage de Postolonnec**

**Crozon**

**Tél. 98.27.14.37**

## CROZON PLAISANCE

**PRAT PNEUS**

*Jeanneau - Ocqueteau - Bombard - Balt - Mariner*



**Bricosphère**

**BRICOLAGE - JARDIN**

**DÉCORATION - MATÉRIAUX**

**PETIT ACCASTILLAGE - VISSERIE**

**BOULONNERIE INOX**

**Ets. FABIEN**

Rocade Nord  
Route de Camaret  
CROZON

Tél. 98.27.19.79

Fax 98.27.20.06

Horaires d'ouverture  
Tous les jours  
du lundi au samedi  
de 9h à 12h et de 14h à 19h

**BLANC BRUN**

• **ELECTROMENAGER**

• **TV**

• **HI-FI**

• **VIDEO**

**MARCHÉ U**

ystème



PLACE DE L'EGLISE - PLACE DE LA MAIRIE - CROZON

**LES NOUVEAUX COMMERÇANTS**

NOUVELLE  
ENSEIGNE

ystème



GRUPE  
ZURICH FRANCE

**Toutes Assurances**  
**Tarifs Spéciaux Bateaux**  
**Assurances des résidences secondaires**

**Joël MENEZ**

3, impasse Vauban - Rocade Nord - CROZON - Tél. 98.27.15.15